

DOCUMENT SNUipp : le texte intégral et les ajouts, retraits et commentaires

Intro

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée (numération décimale) et le calcul sur des petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les acquisitions en cours dans ces domaines font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite.

L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle. La première pratique scientifique, les premières réflexions historiques et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves. L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des œuvres dans la perspective d'une première initiation à la l'histoire des arts.

La qualité de la présentation du travail, le soin porté au geste, à l'attitude corporelle, aux outils du travail scolaire, sont l'objet d'une attention constante et donnent aux élèves le goût et le respect d'un travail soigné.

Les projets de chaque école prévoient les modalités d'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La programmation des activités doit être pensée dans la continuité : les enseignants de cours préparatoire prennent appui sur le travail des maîtres de l'école maternelle et sur les acquis des élèves.

Les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques font l'objet d'une progression par année scolaire, jointe au présent programme.

Intro français

A la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole. Il comprend un récit lorsqu'il est lu par un adulte, il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit.

Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe.

Les programmes 2007 étaient largement intervenus sur la question de l'apprentissage de la lecture au CP, après de vives polémiques sur les méthodes. Les programmes 2008 modifient à nouveau les textes. Tout en affirmant la liberté pédagogique, ils déclinent des injonctions telles qu'elles impliquent certaines démarches.

En mathématiques pour le cycle 2, on constate des alourdissements conséquents des notions. Avec l'apparition d'une LV dès le CP, et l'augmentation du volume de l'EPS se pose la question de la mise en oeuvre de l'ensemble du programme qui apparaît impossible.

Sans abandonner officiellement les cycles, les progressions par année opèrent un découpage qui rend opaque le concept de cycle. Elles présentent toutefois une plus grande lisibilité.

Les compétences attendues au début du CP dans le domaine de la langue renvoient aux « repères » donnés pour la grande section. Ceux-ci posent problème (cf. texte maternelle), parce que l'oral y est trop exclusivement assujéti à l'écrit, et qu'on attend notamment des élèves de GS qu'ils aient déjà compris le principe alphabétique et acquis plus d'une vingtaine de correspondances entre lettres et sons. « *Une pure folie* » pour les spécialistes.

D'une manière générale les programmes sont conçus sur un schéma « *du simple au complexe* », au mépris des connaissances aujourd'hui partagées sur la manière dont les enfants apprennent.

Au plan théorique l'utilisation du mot « *sonorité* » est une approximation linguistique.

1 - Langage oral

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? où ? quand ?) ; utilisation adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

2 - Récitation

Au cycle des apprentissages fondamentaux, la pratique de la récitation sert d'abord la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l'acquisition du langage écrit et la formation d'une culture et d'une sensibilité littéraires. Les élèves s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des comptines, des textes en prose et des poèmes choisis par le maître.

3 - Vocabulaire

Par des activités spécifiques en classe, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit.

La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui en utilisent des termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

4 - Lecture

Dès le cours préparatoire, les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus. Cet entraînement conduit progressivement l'élève à lire d'une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification). Au cours élémentaire première année, des textes plus longs et plus variés, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves. L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage.

Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent. Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire.

L'appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat. La fréquentation de textes patrimoniaux et d'œuvres destinées aux jeunes enfants favorise l'accès à une première culture littéraire.

Les multiples situations de communication qui peuvent permettre cet apprentissage ne sont pas évoquées. Demeurent celles où l'élève écoute pour restituer. Rien n'est dit de l'importance de l'expression de l'élève pour construire ces apprentissages et sa personnalité.

Pas de nostalgie, mais retour du mot « *récitation* ».

Le plaisir de lire, dire, écrire, choisir de la poésie, la rencontre avec la dimension artistique et l'imaginaire, ne sont pas pris en compte.

beaucoup plus détaillé sur 2 points « *Désigner par des termes adéquats les repères temporels (heures, moments du jour, jours, mois, saisons...); les personnes, objets et activités afférents à la vie quotidienne (ex. réveil, toilette, repas, etc.). Utiliser à bon escient des mots concernant la topographie et le mobilier du domicile ; la rue ; les moyens de se déplacer ; la famille ; la santé et la maladie ; les perceptions (l'ouïe, la vue) ; la vie de plantes et d'animaux dans différents environnements. - Identifier des noms de personne, des noms d'animal, des noms de chose (en commençant à distinguer, dans cette catégorie, ce qu'on peut toucher et ce qu'on ne peut pas toucher). »*

La dimension polysémique du vocabulaire, pourtant fondamentale est absente.

La brièveté du texte mésestime les enjeux et l'importance de cet apprentissage au cycle 2.

La compréhension du principe alphabétique doit permettre de déchiffrer et écrire tous les mots, pas seulement les mots connus. La définition de l'acte de lecture comme la description progressive de cet apprentissage sont très réducteurs. Ces conceptions font courir le risque d'un apprentissage centré sur lecture de mots et de phrases au détriment d'une approche par différentes situations de lecture.

5 - Écriture

Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules. Ils apprennent, d'autre part, à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe. Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.

6 - Grammaire

La première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et étudiés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (formes sujet). Ils apprennent à repérer le verbe d'une phrase et son sujet, à distinguer les éléments du groupe nominal (déterminant, adjectif qualificatif, nom).

Les élèves distinguent le présent, du futur et du passé ; ils apprennent à conjuguer les verbes les plus fréquents aux quatre temps les plus utilisés de l'indicatif actif: présent, futur, imparfait et passé composé des verbes du 1^{er} groupe, *être*, *avoir*, et conjugaison au présent de l'indicatif actif *faire*, *aller*, *dire*, *venir*, *prendre*, *pouvoir*, *vouloir*.

La connaissance des marques du genre et du nombre et des conditions de leur utilisation sera acquise à l'issue du CE1.

7 - Orthographe

Les élèves sont conduits à écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres (le *s*, le *c*, le *g*, *n/m*), à copier sans faute un texte court, et à écrire sans erreur des mots mémorisés. En relation avec leurs premières connaissances en grammaire, ils sont entraînés à orthographier correctement des formes conjuguées, à respecter les accords entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal, et à utiliser à bon escient le point et la majuscule.

Au CP et au CE1, l'attention à l'orthographe est développée chez les élèves et les moyens de la contrôler sont progressivement mis en place.

Math

Intro math

La connaissance des nombres et le calcul constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les automatismes en calcul s'acquièrent aussi tôt que possible, en particulier la première maîtrise des opérations qui est nécessaire pour la résolution de problèmes. La pratique régulière du calcul mental est indispensable à l'acquisition de ces automatismes.

L'apprentissage des mathématiques développe la rigueur, l'imagination et la précision ainsi que le goût du raisonnement : ces attitudes doivent être sollicitées dans toutes les situations.

Réduite à sa plus simple expression, plus de place à la technique qu'au contenu.

Sous le vocable « *écriture* », le texte ne distingue pas suffisamment ce qui relève du geste graphique et de la production d'écrit. Celle-ci réduit ses ambitions, en particulier au CP où il n'est attendu que d'écrire des mots ou une phrase simple.

Ajout de

• *Les fonctions* :

- *comprendre la différence entre la nature (ou classe) d'un mot et sa fonction* ;

- *approche de la notion de circonstance : savoir répondre oralement aux questions où ? quand ? pourquoi ? comment ?*

L'alourdissement du programme en terme de notions, se traduit aussi par des exigences hors de portée des élèves, ce qui créera des situations d'échec, au CE1, mais également au CP : l'utilisation de l'imparfait à l'oral sans erreur.

Au CE1, « *identifier les fonctions au sein du groupe nominal* » (voir progressions), est incohérent : nom, déterminant et adjectif sont des classes de mots (nature) et non des fonctions.

Des précisions sont apportées

- *en particulier, respecter les règles relatives à la valeur des lettres en*

fonction des voyelles placées à proximité (c/ç, c/qu, g/gu/ge, s/ss,) ou de la consonne suivante (m devant b, m ou p),

- *orthographier sans erreur les mots invariables les plus fréquemment rencontrés ainsi que les mots-outils appris au CP, une liste est fournie (à titre indicatif mais...)*

La phrase d'intro n'est pas négligeable. *La connaissance des nombres et le calcul constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1.*

On verra dans la répartition horaire comment cela se traduit !

« *Jusqu'ici, par exemple, les enseignants de CP n'abordaient qu'avec beaucoup de prudence le calcul posé en colonnes de l'addition et ils n'abordaient pas du tout celui de la soustraction à ce niveau de la scolarité. Le calcul d'une soustraction en colonnes n'était pas abordé avant le CE1. Dorénavant, les élèves devront « apprendre et utiliser une technique de l'addition et de la soustraction » dès le CP. L'évolution n'est pas*

mineure : dans les programmes qui étaient en vigueur avant avril 2007 (il y a moins d'un an !), c'est seulement au CM2 qu'il était recommandé d'« utiliser » une technique de la soustraction en colonnes (documents d'application du cycle 3, pages 41 et 43). En CE2 et au CM1, on pouvait se contenter de « construire et structurer » cette technique. Les projets de programmes proposent donc aujourd'hui d'avancer de 4 ans l'utilisation de la soustraction en colonnes (au CP plutôt qu'au CM2) !

De même, concernant la technique posée de la division, dans les documents d'application des programmes de 2002, il était recommandé d'« approcher, préparer » cette technique au CE2 et au CM1, de la « construire, structurer » au CM2 et de l'« utiliser » à partir de la 6^e. Dans le projet de programmes, les enfants devraient savoir poser et calculer une division par 2 et 5 dès le CE1. Cet enseignement est donc avancé de 3 ans au moins. » (Brissiaud)

1 - Nombres et calcul

Les élèves apprennent la numération décimale inférieure à 1000. Ils dénombrent des collections, connaissent la suite des nombres, comparent, et rangent.

Ils mémorisent et utilisent les tables d'addition et de multiplication (par 2, 3, 4 et 5), ils apprennent les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, celle de la multiplication et apprennent à résoudre des problèmes faisant intervenir ces opérations. Les problèmes de groupements et de partage permettent une première approche de la division pour des nombres inférieurs à 100.

L'entraînement quotidien au calcul mental permet une connaissance plus approfondie des nombres et une familiarisation avec leurs propriétés.

Nombre et calcul sont regroupés : ils étaient introduits distinctement en 2007.

les élèves apprennent (x2), mémorisent et utilisent : ils ne construisent plus!

Nouveau : Introduction de *l'approche de la division* mais ils doivent être capables de « diviser par 2 et par 5 des nombres inférieurs à 100 » ; et « connaître une technique opératoire de la division euclidienne par 2 et par 5 » tentative déjà en 2007

« Les rédacteurs [...] pensent qu'il faudrait d'abord faire apprendre par cœur les tables aux enfants, ensuite exercer les opérations en colonnes (en augmentant progressivement le nombre de chiffres) et enfin résoudre des problèmes. C'est une conception antédiluvienne de la pédagogie des mathématiques ! Le symbole du caractère rétrograde de cette conception pédagogique est évidemment le traitement qui est réservé dans ce projet à la multiplication par 2 et 5 au CP et à la division par ces mêmes nombres au CE1. » (Brissiaud)

2- Géométrie

Les élèves consolident leurs connaissances en matière d'orientation et de repérage. Ils apprennent à reconnaître et à décrire des figures planes et des solides. Ils utilisent des instruments et des techniques pour reproduire les figures planes. Ils utilisent un vocabulaire spécifique.

Espace et géométrie devient géométrie

Nouveau : utiliser l'équerre (en 2007, un gabarit d'angle droit)

3 - Grandeurs et mesures

Les élèves apprennent et comparent les unités usuelles de longueur (m et cm ; km et m), de masse (kg et g), de contenance (le litre), et de temps (heure, demi heure), la monnaie (euro, centimes d'euros). Ils commencent à résoudre des problèmes portant sur des longueurs, des masses, des durées ou des prix.

Nouveau : estimer une mesure

mesurer le périmètre d'un polygone

4 – Organisation et gestion des données

« exploitation de données numériques » devient « organisation et gestion de données » mais ne recouvre pas les mêmes compétences
utiliser des graphiques est nouveau

L'élève utilise progressivement des représentations usuelles : tableaux, graphiques.

EPS

intro

L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques. Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance. Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres ; ils apprennent aussi à veiller à leur santé.

La pratique des activités est organisée sur les deux années du cycle en exploitant les ressources locales.

- Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) :
- Activités athlétiques : courir vite, longtemps, en franchissant des obstacles, sauter loin et haut, lancer loin.
- Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.
 - Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
- Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3 m et redescendre (mur équipé).
- Activités aquatiques et natation : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.
- Activités de rouler et glisse : réaliser un parcours simple en roller ou en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver quelques balises dans un milieu connu.
 - S'opposer individuellement et collectivement :
- Jeux de lutte : agir sur son adversaire au sol pour l'immobiliser.
- Jeux de raquettes : faire quelques échanges.
- Jeux traditionnels et jeux collectifs avec ou sans ballon : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).
 - Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique :
- Danse : exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments), sur des supports sonores divers
- Activités gymniques : réaliser un enchaînement de 2 ou 3 actions « acrobatiques » sur des engins variés (barres, plinths, poutres, gros tapis).

La référence au patrimoine culturel disparaît.

Quelques nuances et ajouts

natation : se déplacer *sur une quinzaine de mètres*

jeux de lutte : *agir sur son adversaire au sol pour l'immobiliser*

jeux de raquettes : *faire quelques échanges*

activités gymniques : *2 ou 3 actions (au lieu de 3)*

PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE

Intro

Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger. Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral. Au cours élémentaire première année, l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression orales.

Dans l'intro, étrangement, « *Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger* ». En 2007, ils le découvraient « *sur le territoire national* »...

« *la maîtrise* » est remplacée par « *L'apprentissage des langues vivantes* », exit la

L'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire. Ce qui implique de développer des comportements indispensables: curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue.

Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

Pour la progression, se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou régionale.

DECOUVERTE DU MONDE

Intro

Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant. Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant.

1. Se repérer dans l'espace et le temps :

Les élèves découvrent et commencent à élaborer des représentations simples de l'espace familier : la classe, l'école, le quartier, le village, la ville. Ils comparent ces milieux familiers avec d'autres milieux et espaces plus lointains. Ils découvrent des formes usuelles de représentation de l'espace (cartes, mappemondes, globe...).

Les élèves apprennent à repérer les rythmes tels que les saisons, les mois, l'alternance jour – nuit. Ils utilisent des outils de repérage et de mesure du temps : le calendrier, l'horloge. Ils mémorisent des repères chronologiques : grandes dates et personnages de l'histoire de France ; ils prennent conscience de l'évolution des modes de vie.

2. Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets :

Les élèves repèrent des caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ; nutrition et régimes alimentaires des animaux. Ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives. Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et ils apprennent à respecter l'environnement.

Ils distinguent les solides et les liquides et perçoivent les changements d'états de la

notion d'interaction.

Exit aussi le paragraphe « Une égale attention est accordée à la compréhension et à la formulation de questions simples, ainsi qu'à la production de réponses et à la prise de parole par l'élève. Cette acquisition est favorisée par les jeux...situation d'écoute et d'échanges réciproques et augmentant les occasions de prise de parole. »

Nouveau

« Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral ». Etonnant, quand on sait que toutes les difficultés pour le cycle 3 ne sont pas résolues et qu'au CE1, on a à peine commencé cette année...

« et acquièrent du vocabulaire »

dans l'intro : *« Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. »*

En 2007, on pouvait lire *« A cet âge, il ne s'agit pas de faire de l'histoire ».*

terme « mappemonde ».

« Ils mémorisent des repères chronologiques : grandes dates et personnages de l'histoire de France ».

« Avant de faire apparaître des dates à retenir et des noms de personnages, il faut aborder un véritable déroulement historique » dit Philippe Joutard.

Nouveau : *« Ils apprennent quelques règles... de sécurité personnelles et collectives. »*

« Ils apprennent à respecter l'environnement. »

Problème majeur : le temps qui pourra être consacré à ces apprentissages risque d'infléchir les pratiques : mettre en place des situations comme *« la main à la pâte »* demande un volume horaire suffisant.

matière. Ils réalisent des maquettes élémentaires et des circuits électriques simples pour comprendre le fonctionnement d'un appareil.

Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

Intro

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.

Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.

1. S'appuyant sur une pratique régulière, les arts visuels au CP et au CE1 conduisent les élèves à pratiquer différentes formes d'expression visuelle et plastique en visant à la maîtrise du geste et à l'effet esthétique, ainsi qu'à découvrir des productions artistiques du patrimoine passé et présent.

2. S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons et sur l'écoute d'extraits d'œuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, à connaître les grandes familles d'instruments (bois, cordes, cuivres, percussion), et à reconnaître quelques instruments à l'écoute d'œuvres musicales (par exemple : piano, violon, guitare, trompette, tambour).

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

Intro

Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et disposent de plus d'autonomie.

1. Ils découvrent les principes de la morale, qui peuvent être présentées sous

Les pratiques artistiques nécessitent également un temps suffisant qui risque de faire défaut : peinture, chorale... comment faire ?

En visant « *maîtrise du geste* » et « *effet esthétique* », on réduit le champ de l'expression et de la création.

En éducation musicale, on ne fait plus référence « *au plaisir de faire de la musique* ». Nouveau en éducation musicale,

1 « à connaître les grandes familles d'instruments (bois, cordes, cuivres, percussion), et à reconnaître quelques instruments à l'écoute d'œuvres musicales (par exemple : piano, violon, guitare, trompette, tambour). »

2 « - fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (par exemple compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur). »

Bien que citée, l'histoire des arts n'apporte pas grand chose de plus que « *les mises en relation avec des œuvres et des démarches artistiques présentées sous la forme de documents ou de découvertes lors de rencontres ou de sorties* » (prgr 2007)

Dans le « *Vivre ensemble* » de 2007, il était écrit : « *Au cycle 2, il est encore prématuré de parler d'éducation civique dans la mesure où les disciplines qui lui servent d'appui... ne sont pas encore constituées* ».

Exit le débat de 30 min

forme de maximes illustrées et expliquées par le maître au cours de la journée (telles que « La liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui », « Ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'il me fasse », etc.) et prennent conscience des notions de droits et de devoirs

2. Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle. Les enfants emploient les formules de politesse lorsqu'ils s'adressent à un adulte ou à leurs camarade, apprennent à utiliser le vouvoiement avec leur enseignant. Ils appliquent les usages sociaux de la politesse (ex : se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte rentre dans la classe) et coopèrent à la vie de la classe (distribution et rangement du matériel).
3. Ils reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité (se laver les mains et les dents, éviter l'usage de produits inconnus ou de matériel réservé aux adultes). Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet. Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.
4. Ils acquièrent une première compréhension des symboles de la République et apprennent notamment à reconnaître la Marseillaise et à se lever lorsqu'ils l'entendent, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, ou la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Exit l'élaboration collective des règles de vie : « *Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle.* »

Nouveau

1 « *Ils découvrent les principes de la morale, qui peuvent être présentées sous forme de maximes illustrées et expliquées par le maître au cours de la journée (telles que « La liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui », « Ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'il me fasse », etc.)*

2 autre formulation : « *et prennent conscience des notions de droits et de devoirs* »

3 *respecter les règles de sécurité et d'hygiène.*

Le vouvoiement dès le CP est-il gage d'un apprentissage du respect ? Ces apprentissages doivent se vivre autant qu'être dictés. La liberté pédagogique, pourtant proclamée, est ici bien encadrée.